

# Stationnement vélos dans les logements collectifs

## Locaux vélos dans la résidence « Marie-Annick » Commune de Saint-Médard-en-Jalles (33)

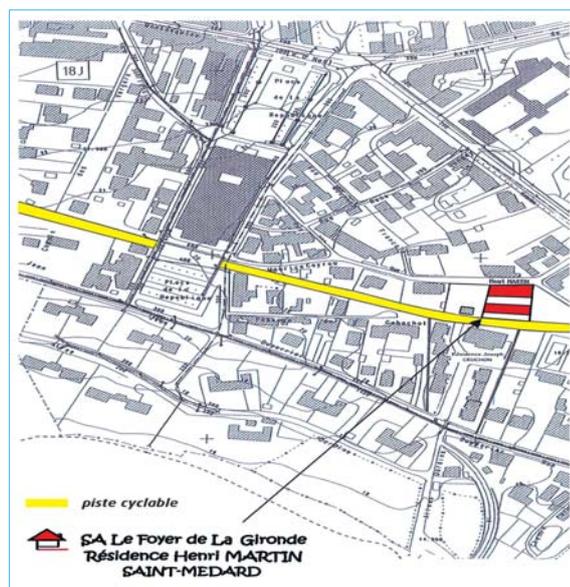
Cette fiche est destinée à donner une information rapide.

La contrepartie est le risque d'approximation et la non exhaustivité.

Pour plus de précisions, il convient de consulter les ouvrages cités en référence.



### Situation et caractéristiques de la résidence



La piste cyclable est accessible par un portillon fermé



Certu 2010 / 50



La S.A. d'H.L.M. Le Foyer de la Gironde, régie par la loi du 24 juillet 1966 et le décret du 23 mars 1967, située 223, avenue de la Libération Charles de Gaulle au BOUSCAT (33), gère la résidence neuve collective « MARIE-ANNICK », implantée 10, rue Henri Martin, à Saint-Médard-en-Jalles (33).

27 logements collectifs, sous label « QUALITEL » RT 2000 – 8 %, sont répartis sur 3 niveaux en 2 bâtiments (7 T2, 14 T3 dont 1 réservé handicapé GIHP et 6 T4 dont 1 réservé handicapé GIHP).

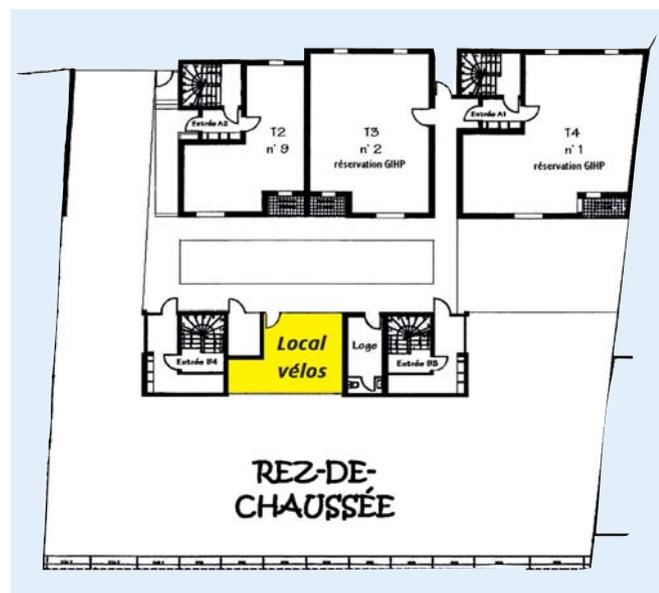
Cette résidence, fermée, sous contrôle d'accès, avec interphone, bénéficie d'un local commun vélos.

## Présentation du local à vélos

Ce local a été créé au cœur de la résidence.

Il s'agit d'un lieu clos comportant des fermetures « ajourées » sur 2 côtés.

De grosses barres métalliques n'entravent pas la vision que l'on peut avoir du local depuis l'extérieur et limitent ainsi tout risque de vandalismes et/ou de vols.



## Description des locaux

### Descriptif :

Le local de 35 m<sup>2</sup> est spécifiquement destiné aux vélos ; peu d'exceptions y sont constatées.

### Accès :

Le local est fermé et peut être ouvert par une clef spécifique remis à chaque résident.

Il est accessible soit par la porte principale de la résidence, soit par le portillon depuis la piste cyclable, évoquée précédemment.

### Accessibilité physique :

Le terrain du quartier est homogène et plat.

### Ventilation et éclairage :

Etant ouvert sur 2 côtés, le local possède donc une ventilation et un éclairage naturels. Il dispose également d'un interrupteur électrique.

### Equipements vélos :

Le local a été équipé à la demande des résidents et sur suggestion de la personne s'occupant du gardiennage/entretien et de la gestion du site. L'équipement de râteliers a été conçu pour un rangement « propre », optimisé et favorisant l'usage.



### Potentiel :

L'optimisation des places serait possible grâce à des supports vélos en hauteur. Aujourd'hui, le remplissage du local est généreux mais peu organisé.

### Certu

Centre d'Études  
sur les réseaux  
les transports et  
l'urbanisme et  
les constructions  
publiques  
9, rue Juliette Récamier  
69456 Lyon  
Cedex 06  
tél : 04 72 74 58 00  
fax : 04 72 74 59 00  
[www.certu.fr](http://www.certu.fr)

### Occupation :

Le local ne comportait pas de support pour les vélos, à l'origine.

Malgré la pose rapide de râteliers, les habitudes étaient prises et désormais, la plupart des cycles sont souvent posés contre les murs ou les uns sur les autres. Ils cohabitent parfois avec un scooter, installé sur sa béquille.



Aucune poussette d'enfant ou grosse cylindrée n'est stationnée à cet endroit.

Globalement, la surface disponible est suffisante pour la demande actuelle.



Rares sont les résidents préférant garer leur vélo dans les caves, dans les appartements ou sur les paliers. Un règlement interne précise l'utilisation des lieux évoqués et la gardienne montre une vigilance accrue, notamment au niveau des balcons.

### Entretien :

Une gardienne s'occupe des bâtiments. Son travail comprend notamment l'entretien des locaux communs, dont celui accueillant les cycles. Elle peut ainsi assurer une observation et surveillance générale des pratiques.

© Certu 2010  
La reproduction  
totale ou partielle  
du document doit être  
soumise à l'accord  
préalable du Certu.

Crédit photos :  
CETE du Sud-Ouest

Dessins et plans :  
SA Foyer de la Gironde

Maquette & Mise en Page :  
Antoine Jardot  
DADT - VIA  
CETE Normandie Centre  
02 35 68 89 33

La série « Fiche Vélo » a été réalisée par les groupes de travail du RST pilotés par le Certu. Cette série de documents a pour seule vocation de constituer un recueil d'expériences. Ce document ne peut pas engager la responsabilité de l'Administration.

Ces fiches sont disponibles en téléchargement sur le site du Certu (<http://www.certu.fr>).

### VOTRE CONTACT « LE FOYER DE LA GIRONDE »

**Christian Godde**  
directeur  
05 57 22 41 70

### AUTEUR DE LA FICHE

**Martine Louveau**  
Cete du Sud-Ouest/DSEIR/DIR  
05 56 70 64 75  
[Martine.Louveau@developpement-durable.gouv.fr](mailto:Martine.Louveau@developpement-durable.gouv.fr)

### VOTRE CONTACT AU CERTU

**Nicolas Nuytens**  
04 72 74 58 69  
[nicolas.nuytens@developpement-durable.gouv.fr](mailto:nicolas.nuytens@developpement-durable.gouv.fr)

Secrétariat : 04 72 74 59 61

Mais également les correspondants vélos des CETE :  
Méditerranée (J. Cassagnes), Sud-Ouest (M. Louveau),  
Nord-Picardie (B. Deboudt), Lyon (J. Laville),  
Est (F. Tortel), Normandie Centre (JC Poreau),  
Ouest (M. Hisler), DREIF (FX. Vazquez).